



## > Initiatives 2008

20/10/2006

Titre : La voie de trop

Le P.A.D.D. (**P**lan d'**A**ménagement et de **D**éveloppement **D**urable) a fait l'objet d'une exposition publique et d'une présentation aux associations en juin après de nombreuses réunions de travail. C'est, à mon avis, un bon compromis bien qu'il y ait, dans ce document, des points qui devraient être revus et ce n'est pas trop tard.

**Le premier d'entre eux concerne le désenclavement du plateau des Garences et le contournement nord-est de la commune.**

### Désenclavement des Garences

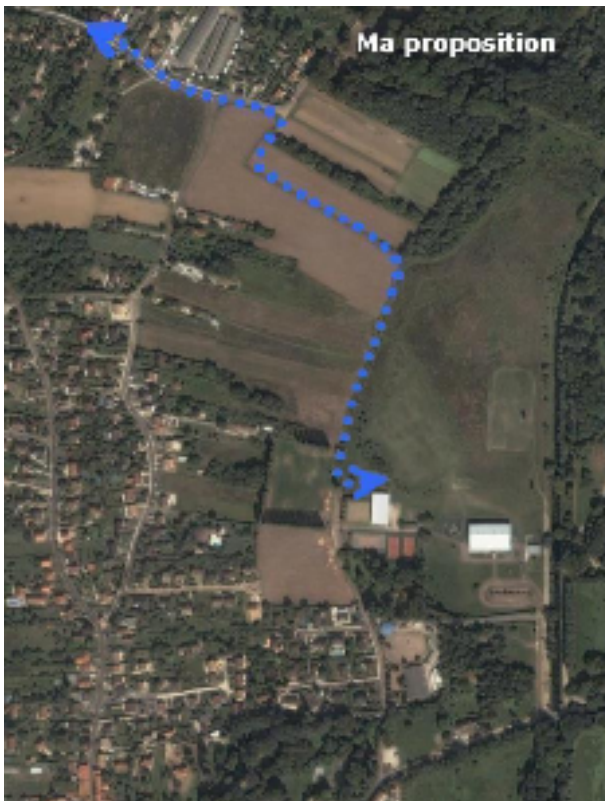


Le désenclavement du plateau des Garences est une nécessité et il est important qu'il soit pris en compte dans le PADD (*Une photo valant mieux qu'un dessin... j'ai reproduit sur la photo 1, en bleu, le tracé de cette voie telle qu'elle est prévue dans le PADD*). Je suis un des premiers à en avoir demandé l'étude, tant la circulation dans la rue du Docteur Darier est difficile. Ce désenclavement, dès lors qu'il ne débouche pas rue du Docteur Darier, offrirait un accès facile à partir des Échassons et soulagerait du même coup la Rue du Docteur Darier de ce trafic.

C'est donc une bonne chose même si ce désenclavement peut être amélioré par un tracé plus direct et moins consommateur d'espace en lui faisant suivre la voie des Pré Neuf jusqu'au tennis couvert (*Photo 2, l'autre tracé que je propose*). Cette voie devra être imaginée et conçue de telle sorte qu'elle n'offre aucune possibilité d'accès aux champs environnants afin d'empêcher toute occupation par des caravanes. Dans cet aménagement, je souhaite aussi

qu'une place importante soit réservée à la réalisation d'une liaison douce au profit des piétons et des cyclistes depuis les Échassons.

## Contournement Nord-est



Mais, comme beaucoup j'ai été surpris de voir l'ajout, à la dernière minute, d'une voie de contournement au nord-est de la commune (*Photo 1 - tracé rouge*) dont il n'avait jamais été question auparavant et dont l'étude d'impact a été manifestement négligée. Celle-ci suscite la colère des riverains et des habitants des Échassons à juste titre. En effet, cette voie nouvelle, si elle devait être réalisée telle qu'elle est indiquée sur les schémas, en l'absence de tout plan de circulation, présentera beaucoup d'inconvénients :

- Elle amènera dans les Échassons un flux de transit supplémentaire vers la RN20,
- Elle dégradera le cadre de vie des habitants du Centre, de la Voie des Prés Neuf et des Échassons,
- Elle sera dangereuse au débouché sur la rue du Docteur Darier, à la sortie d'un virage sans visibilité.

Ces risques sont d'autant plus avérés qu'il sera très difficile, voire impossible, de mettre la rue du Docteur Darier en sens unique dans la mesure où c'est une voie de franchissement l'Orge utilisée dans les 2 sens par les transports en commun qui desservent notamment le Centre. Dans ces conditions, elle peut être aussi un facteur d'accroissement du trafic de transit dans Guiperreux et dans le Centre en lui offrant un débouché direct vers la RN 20.

**Dès lors que cette voie est affichée sans plan de circulation approprié visant à contrecarrer sérieusement et efficacement les flux de transit qui ne manqueront pas de se développer à partir de cette voie, cette voie est de trop, elle doit être retirée du PADD.**

La majorité doit revoir sa copie sur ce point particulier.